



Séance du 7 avril 2023 à 19h15

Délibération du Conseil Municipal n°2023-07

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 4

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation :

3 avril 2023

Date de transmission**en Préfecture :**

13 avril 2023

Date de publication :

13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heure quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Étaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT –

Procurations : Mme Mélinda NOLE à M. Alain MARCHAL, Mme Frédérique CHOUFFOT à Mme Laurence CHARLE et M. Rachid TCHINA à M. Philippe EGLOFF, Mme Nathalie PRIEUR à M. Frédéric PETIT

Absents excusés :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Philippe EGLOFF ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : CCVS – Désignation d'un nouveau délégué au comité vie associative

Par délibération du 22 septembre 2020, la Communauté de Communes des Vosges du Sud a instauré des commissions et comités consultatifs ouverts aux Conseillers municipaux des Communes membres.

Lors de la séance du 2 octobre 2020, le Conseil Municipal avait désigné Madame Sylvie FITSCH et Monsieur Pascal WILLIG délégués du comité vie associative.

Monsieur Pascal WILLIG ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 6 janvier 2022, il convient de désigner un nouveau délégué.

Madame Valérie ORIAT se porte volontaire afin d'être déléguée au comité vie associative.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE** Madame Valérie ORIAT, aux côtés de Mme Sylvie FITSCH, déléguée au comité vie associative de la Communauté de Communes des Vosges du Sud.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER